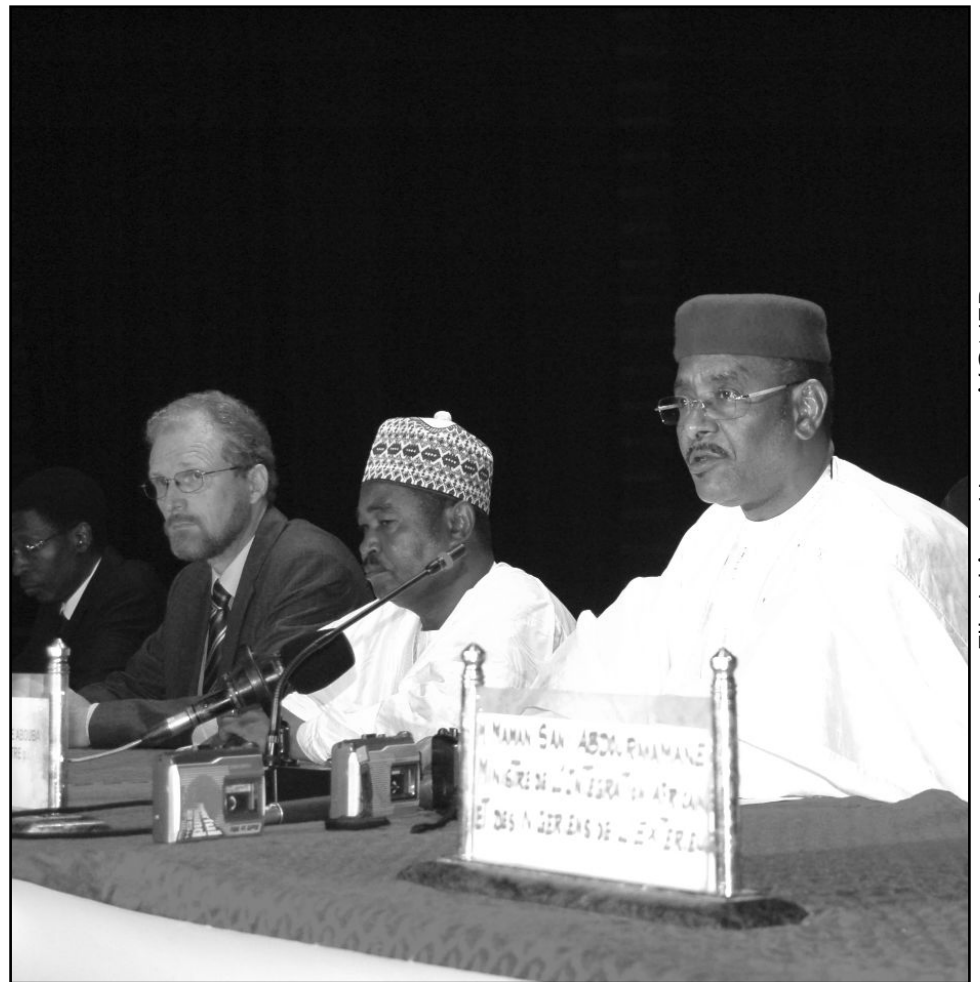


Le Premier ministre par intérim préside l'ouverture de la table-ronde sur le programme d'investissement agricole

Vers la définition d'une stratégie consensuelle de développement

Les travaux de la table-ronde sur le Programme national d'investissement agricole ont débuté, hier, au Palais des Congrès de Niamey, sous la présidence du Premier ministre par intérim, SEM. Albadé Abouba. La cérémonie d'ouverture de cette rencontre s'est déroulée en présence des présidents des institutions de la République, des membres du gouvernement, du président de la commission chargée de l'agriculture de la CEDEAO, du chef de file des partenaires techniques et financiers du secteur rural, du représentant du secrétaire exécutif du NEPAD ainsi que de plusieurs personnalités du secteur agricole.

P-3



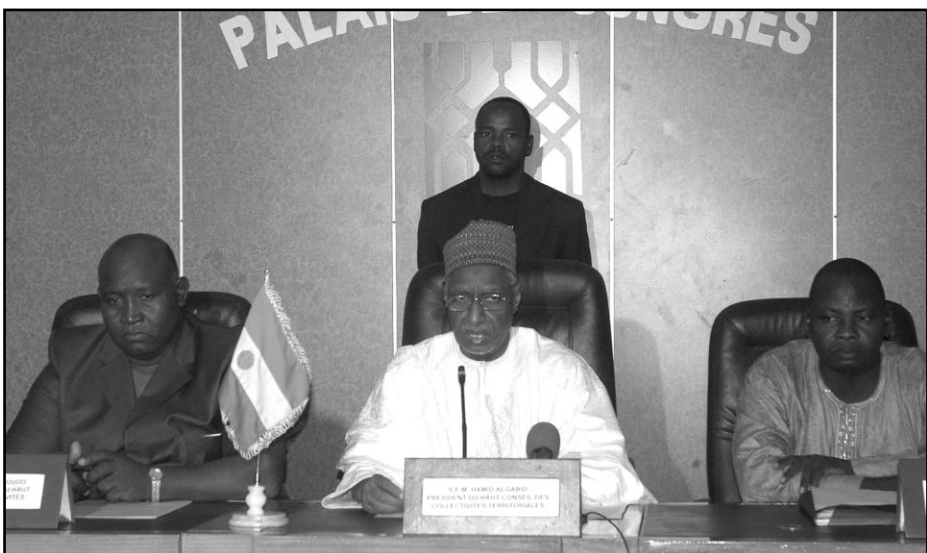
SEM. Albadé Abouba prononçant le discours d'ouverture, hier

Eih Idrissa Hamani/ONEP

Quelques images du séjour du Président de la République, Chef de l'Etat, au Venezuela

P-2

Clôture, hier, de la 1^{ère} session extraordinaire du HCCT



Plusieurs recommandations en vue d'améliorer la mise en œuvre du processus de décentralisation

P-5

La ministre de la Santé Publique dans le département de Say

Plusieurs infrastructures sanitaires visitées

P-5

Atelier de formation des magistrats Appuyer la justice pour la pleine réalisation de ses objectifs

P-5

Ouverture, hier, à Paris, de la réunion des ministres des Finances et de l'Economie de la zone Franc

Optimisme et prudence

P-7

Guinée-Conakry/Violences La répression fait 157 morts, selon un bilan provisoire

P-10

Ibro Youka/ONEP

Quelques images du séjour du Président de la République, Chef de l'Etat, au Venezuela

Photos: Housseini Garba Yari, envoyé spécial



A son arrivée, le Président de la République a été accueilli par Monsieur Nicolas Maduro, ministre vénézien des Affaires Etrangères et de la Coopération



Tête-à-tête entre le Président Mamadou Tandja et son homologue du Brésil, M. Lula Da Silva



Le Président de la République reçoit en audience Monsieur Nicolas Maduro, ministre vénézien des Affaires Etrangères et de la Coopération...



... et M. Eduardo Saman, ministre vénézien du Commerce



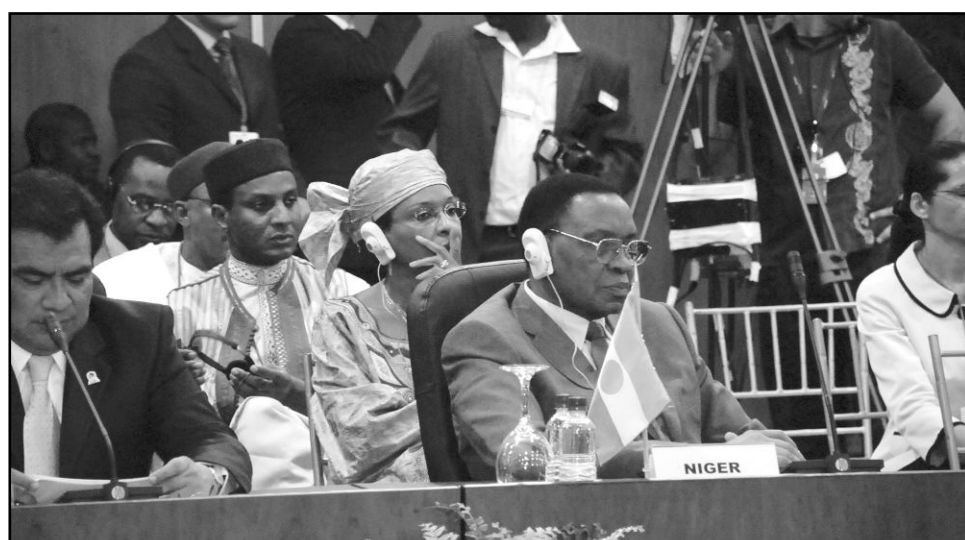
Entretien entre notre ministre du Commerce et son homologue du Venezuela



Le Président de la République lors de son intervention à la tribune du Sommet



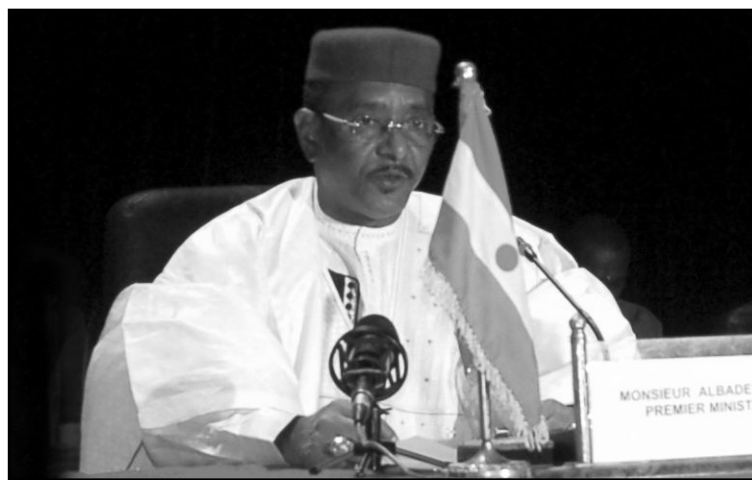
Une vue du présidium du Sommet...



... et de la délégation nigérienne.

● Table-ronde sur le programme d'investissement agricole de la SDR
Vers la définition d'une stratégie consensuelle de développement

Les travaux de la table-ronde sur le Programme national d'investissement agricole ont débuté, hier, au Palais des Congrès de Niamey, sous la présidence du Premier ministre par intérim, SEM. Albadé Abouba. La cérémonie d'ouverture de cette rencontre s'est déroulée, en présence des présidents des institutions de la République, des membres du gouvernement, du président de la commission chargée de l'agriculture de la CEDEAO, du chef de file des partenaires techniques et financiers du secteur rural, du représentant du secrétaire exécutif du NEPAD ainsi que de plusieurs personnalités du secteur agricole.



SEM. Albadé Abouba

Eih Idrissa Hamani/ONEP

Dans l'allocution qu'il a prononcée à l'occasion de cette table ronde, le président de la commission agriculture de la CEDEAO a réitéré la gratitude de son institution au Président de la République pour l'invitation et les facilités accordées pour la tenue de cet important évènement. M. Ousseini Salifou a indiqué que c'est un honneur pour lui de parler des efforts du Niger dans la mise en œuvre de la PAC de la CEDEAO, du programme détaillé pour le développement agricole en Afrique PDDA du NEPAD en vue de développer l'agriculture et

atteindre la sécurité alimentaire. M. Ousseini Salifou s'est réjoui de voir le Niger franchir cette étape décisive de table ronde après le Togo et la Sierra Léone, de l'élaboration de programme d'investissement qui verra tous les pays de la CEDEAO réunir avant fin octobre, l'ensemble des partenaires du développement agricole pour les jalons d'une véritable révolution agricole. Il a rappelé que le Niger dispose déjà d'une SDR élaborée sur une base participative qui bénéficie de la confiance de tous les acteurs et s'est dit heureux que les autorités nigériennes

aient travaillé avec détermination pour finaliser les travaux et négocier les termes des accords sur lesquels son institution va s'engager. Cela montre, selon lui, l'engagement du gouvernement à faire de l'agriculture un des principaux fers de lance de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté, un des principaux vecteurs permettant au Niger d'attein-

dre les OMD. Abondants dans le même sens que le commissaire de la CEDEAO, le représentant du secrétaire exécutif a indiqué que le programme faisant objet de la table-ronde est de créer un cadre de développement agricole en Afrique en vue de lutter contre l'insécurité alimentaire et donner la capacité à assurer la nourriture pour tous qui est un

droit. A propos de la table-ronde, le représentant du secrétaire exécutif a indiqué qu'elle est le résultat d'un processus national cohérent et que le Niger est le 2^{ème} pays à l'organiser en Afrique dans le cadre du PDDA, mais beaucoup reste à faire pour atteindre les OMD, et un taux d'investissement de 10% du budget de chaque Etat dans l'agriculture reste encore un défi. Il a, de ce fait, lancé un appel pour plus de mobilisation et de cohérence dans les actions à mener en faveur du secteur de l'agriculture, saluant au passage les efforts exceptionnels et les initiatives louables du Niger dans le secteur agricole. "Quand un gouvernement prend l'agriculture comme point de départ de développement, il est sur la bonne voie", a-t-il ajouté.

Le chef de file des partenaires techniques et financiers pour sa part a indiqué que le Niger a été félicité pour l'existence de la SDR. Les partenaires techniques et financiers du secteur rural confirment leur attachement à la mise en œuvre de celle-ci ainsi que celle du programme national d'investissement agricole PNIA.

(Ci-dessous l'intégralité du discours du Premier ministre par intérim)

Zabeirou Moussa

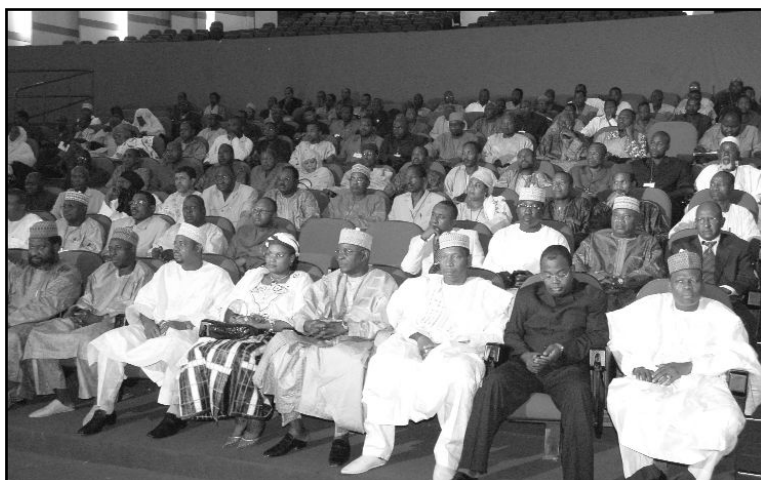
● Discours du Premier ministre PI, à l'ouverture de la Table-ronde sur le Programme national d'investissement agricole dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Agricole de la CEDEAO (ECOWAP) et du Programme détaillé pour le développement de l'Agriculture africaine (PDDAA/NEPAD)

"Il me plaît de relever ... que cette forte participation me paraît la condition essentielle nous permettant ensemble de définir une stratégie consensuelle (...), déclare SEM. Albadé Abouba

Mesdames et Messieurs les invités, en vos titres, grades et qualités;

Je voudrais de prime abord, au nom du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du gouvernement, SEM. Mamadou Tandja, souhaiter la chaleureuse bienvenue et un agréable séjour parmi nous à tous ceux qui ont bien voulu effectuer le déplacement de Niamey pour honorer le Niger de leur présence à l'occasion de cet important évènement. Le taux et la qualité de votre participation remarquable à cette table-ronde, consacrée comme vous le savez, au Programme National d'Investissement Agricole (PNIA/SDR), est un signe manifeste de l'intérêt et de la priorité que les différentes institutions que vous représentez, accordent au secteur rural, levier certain de la croissance économique et de la lutte contre la pauvreté. Il me plaît à cet égard de relever pour m'en réjouir que cette forte participation me paraît la condition essentielle nous permettant ensemble de définir une stratégie consensuelle qui constituera pour les années à venir, la référence pour toutes les interventions dans ce secteur si primordial dans le devenir de nos Etats. Cette stratégie sous-tendue et assortie de la signature d'une Charte consacrant les engagements de tous les partenaires ici présents à savoir, les administrations publiques, les organisations de producteurs, les ONGs, les associations de développement, le secteur privé et les bailleurs de fonds, constituera sans nul doute le principal résultat escompté de cette table-ronde.

Monsieur le représentant du président de la Commission de la CEDEAO ;
 Monsieur le secrétaire exécutif du NEPAD ;
 Mesdames et Messieurs ;
 Il me plaît de rappeler que le gou-



Une vue des officiels à l'ouverture de la table-ronde

Eih Idrissa Hamani/ONEP

vernement du Niger a adopté en octobre 2007, à l'issue d'un processus participatif et itératif de révision de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP), une stratégie de deuxième génération dénommée "Stratégie de Développement accélérée et de Réduction de la Pauvreté (SDRP). La SDRP a pour ambition de réduire la pauvreté dans toutes ses dimensions en tenant compte de l'atteinte de l'ensemble des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'horizon 2015. Cette stratégie, faut-il le rappeler, a déjà fait l'objet d'une présentation aux Partenaires Techniques et Financiers en Octobre 2007 à Bruxelles, avec le succès que vous connaissez. Je saisis la présente occasion pour renouveler, une fois de plus, les vifs et sincères remerciements du gouvernement et du peuple nigérien à toutes les parties prenantes à cette rencontre de Bruxelles dont les pertinentes contributions, je voudrais le souligner ici, lui ont assuré un succès éclatant au-delà de toutes les espérances.

Monsieur le représentant du président de la Commission de la CEDEAO ;
 Monsieur le secrétaire exécutif du

NEPAD ;
 Mesdames et Messieurs ; Les défis auxquels sont confrontés les populations africaines dans ce domaine sont encore énormes et pressants. Vous conviendrez alors avec moi, que l'allocation de 10% des budgets nationaux au secteur agricole n'est, en tout état de cause, qu'un objectif minimal. C'est pourquoi le Niger, même s'il se réjouit de consentir déjà une allocation au-dessus de ces 10% à son secteur agricole, sollicite des partenaires techniques et financiers des efforts complémentaires et leur fort engagement pour relever ces défis.

Monsieur le représentant du président de la Commission de la CEDEAO ;
 Monsieur le secrétaire exécutif du NEPAD ;

Mesdames et Messieurs ; Les défis auxquels sont confrontés les populations africaines dans ce domaine sont encore énormes et pressants. Vous conviendrez alors avec moi, que l'allocation de 10% des budgets nationaux au secteur agricole n'est, en tout état de cause, qu'un objectif minimal. C'est pourquoi, le Niger même s'il se réjouit de consentir déjà une allocation au dessus de ces 10% à son

secteur agricole, sollicite des Partenaires Techniques et Financiers des efforts complémentaires et leur fort engagement pour relever ces défis. Aussi, la présente table-ronde vise les objectifs suivants: Présenter aux partenaires du secteur le Programme National d'Investissement Agricole de la SDR en vue de confirmer le consensus pour soutenir sa mise en œuvre ; - s'assurer que le Niger est en voie de réaliser les objectifs de croissance et de budget du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine ; -préciser les priorités du secteur en matière d'investissements ; -signer la charte qui indique les engagements pris par chaque partenaire ou groupe de partenaires. D'ores et déjà, il y a lieu de se féliciter des engagements déjà pris par nos partenaires dans le cadre du partenariat établi depuis 2007 pour nous accompagner dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre de la SDR. Ce partenariat mérite d'être conforté par des engagements supplémentaires afin d'atteindre les objectifs précités. Je puis vous assurer que la programmation et le suivi de la mobilisation des ressources actuelles et complémentaires se poursuivront au sein du " Comité de concertation Etat/ Partenaires pour la mise en œuvre de la SDR. Ce comité, faut-il le préciser, est chargé d'assurer notamment, une bonne concertation entre le gouvernement et les parte-

naires techniques et financiers, mais également de prendre des décisions consensuelles, dans le cadre de la mise en œuvre de la SDR. C'est du reste ici le lieu de présenter à ce comité toute la gratitude et les encouragements du gouvernement et du peuple nigériens.

Monsieur le représentant du président de la commission de la CEDEAO ;

Monsieur le secrétaire exécutif du NEPAD ;

Mesdames et Messieurs ; Je profite de cette table-ronde sectorielle de Niamey pour réitérer l'appel du Niger en direction des partenaires techniques et financiers en vue d'un soutien beaucoup plus ferme et accru en faveur de son secteur rural. Cet appel est également renouvelé à l'encontre des organisations des producteurs, du secteur privé, des ONG et associations de développement pour plus d'engagement qui, je l'espère, traduira tout leur sens de responsabilité dans la charte, résultat ultime de la présente table-ronde. C'est sur cette note d'espoir que je déclare ouverts les travaux de la table-ronde sur le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA/SDR).

Vive la dynamique de l'intégration régionale ; Vive la coopération internationale ; Que dieu bénisse le Niger et son peuple !

Je vous remercie. "

A MEDITER

L'élan avec lequel les Nigériens sont entrain de répondre à l'appel de solidarité lancé par le Président de la République par rapport aux victimes des inondations de la région d'Agadez, est vraiment réconfortant. En effet, depuis que le problème est survenu, il n'y a pas un jour que des ressortissants de telle ou telle région, ou des agents de tel ou tel service, n'ont apporté leur contribution. Cela démontre que, l'entraide et la solidarité sont une réalité dans notre pays et que les Nigériens peuvent, avec leurs propres moyens, mener des actions importantes de développement.



CINQUIEME COLLOQUE BCEAO-UNIVERSITES-CENTRES DE RECHERCHE

APPEL A COMMUNICATIONS

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD) co-organisent, les 24 et 25 mai 2010, le cinquième Colloque BCEAO - Universités et Centres de recherche portant sur le thème : **"Quel secteur bancaire pour le financement des économies de l'UEMOA ?"**

Les débats lors de ce Colloque devraient porter sur le développement du secteur bancaire dans le contexte de la libéralisation financière, la régulation et la gouvernance des banques, le financement bancaire de l'activité, les canaux de transmission de la politique monétaire, ainsi que les enseignements à tirer de la crise financière pour le secteur bancaire, notamment celui de l'UEMOA.

A cet égard, cet appel à communications s'adresse à tous les universitaires, chercheurs et professionnels du secteur bancaire et des institutions de microfinance, qui s'intéressent à la problématique du financement des économies, en particulier celles de l'UEMOA.

Les propositions de communications pourront être axées sur les sous thèmes ci-après :

- sous- thème n°1 : Libéralisation financière, dominance bancaire et efficacité de la politique monétaire ;

- sous thème n°2 : Régulation du capital minimum social, intermédiation financière et solidité du système bancaire ;
- sous- thème n°3 : Efficience et concurrence dans le secteur bancaire ;
- sous thème n°4 : Déterminants des décisions du financement bancaire ;
- sous thème n°5 : Contribution des institutions de micro finance à l'efficacité du système d'intermédiation.

Les propositions de communications, de deux (2) pages maximum, devront être envoyées à courrier.drs@bceao.int, faseg@ucad.sn et crea@ucad.sn avec copies à acisse@bceao.int, pdiop@bceao.int et thionediop@yahoo.fr.

Toutes les informations utiles afférentes au Colloque peuvent être obtenues sur les sites Internet de la BCEAO (<http://www.bceao.int>) et de l'UCAD (<http://faseg.ucad.sn>), ou en envoyant les courriers électroniques aux adresses ci-dessus.

La date limite de transmission des propositions de communications est fixée au **15 décembre 2009**.



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONALE - MEN

Sollicitation de manifestations d'intérêt n° 09/09/MEN/DRFM d'août 2009
pour le recrutement d'un consultant individuel chargé de l'évaluation du dispositif de formation continue des enseignants.

SERVICES DE CONSULTANTS: Recrutement d'un consultant individuel chargé de l'évaluation du dispositif de formation continue des enseignants.

1. Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu de l'Agence Française de Développement - AFD un appui financier dans le cadre des activités au titre du Projet EBN et se propose d'utiliser une partie de ce financement en vue du paiement des prestations relatives à l'évaluation du dispositif de formation continue des enseignants.

2. L'objectif assigné à cette étude est d'évaluer le dispositif de formation continue des enseignants afin d'établir des propositions d'amélioration de ce dispositif à travers la révision du manuel d'accompagnement en vigueur.

De manière spécifique, il s'agira:

- d'établir un état des lieux de la formation continue des enseignants ;
- de proposer des solutions d'amélioration du dispositif
- de rédiger des propositions pour la révision du manuel de la formation continue des enseignants.

3. Le consultant doit :

- être un spécialiste en sciences de l'éducation de niveau bac + 5 minimum ;
- avoir une expérience confirmée, d'au moins 10

ans dans le domaine de l'évaluation, du pilotage et de la mise en œuvre des plans et actions de formation ;

- disposer d'une bonne connaissance des défis auxquels doivent faire face les systèmes éducatifs des pays du continent africain afin d'atteindre les objectifs du millénaire ;
- avoir une expérience significative des systèmes éducatifs sous-régionaux ou de pays du Sahel.
- avoir une bonne connaissance du système éducatif nigérien.

4. La durée de l'intervention du consultant est de cinquante (50) jours.

5. Le Ministère de l'Education Nationale (MEN) invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci - dessus. Les consultants intéressés doivent fournir toutes les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées (CV détaillés comportant des références dans les conditions semblables, etc...).

Toute production de fausses informations entraîne, automatiquement et à tout moment, le rejet pur et simple de la manifestation d'intérêt, sans préjudice des autres sanctions.

6. Pour être admis à concourir, le consultant ne doit pas être associé aux marchés de travaux, fournitures et services qui résulteraient des prestations

objet du présent avis de manifestation d'intérêt, ni avoir fourni des conseils dans le cadre de la préparation de cette étude, ni être en situation de conflits d'intérêt.

7. Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le code des marchés publics de la République du Niger.

8. Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci - dessous **du lundi au vendredi entre 9 heures et 15 heures :**

Direction des Ressources Financières et Matérielles - Division Marchés Publics - sise au 2^{ème} étage de l'immeuble du Ministère de l'Education Nationale - MEN - tel: 20 20 38 49 ou au bureau du point focal EBN sis au rez de chaussée dudit immeuble, tel : 20 20 30 34.

9. Les manifestations d'intérêt (sous pli fermé) doivent être déposées **au plus tard le Mercredi 07 octobre 2009 à 10 heures** à l'adresse indiquée ci - dessous:

Ministère de l'Education Nationale
Direction des Ressources financières et Matérielles
Division Marchés Publics
Tél. 20 20 38 49 - Niamey - Niger
souleylaouali@yahoo.fr

● Clôture, hier, de la 1^{ère} session extraordinaire du HCCT

Plusieurs recommandations en vue d'améliorer la mise en œuvre du processus de décentralisation

La première session extraordinaire du Haut conseil des collectivités territoriales (HCCT) a pris fin, hier après-midi, à Niamey. La cérémonie de clôture des dites assises s'est déroulée dans la salle de commission N°4 du Palais de Congrès, sous la présidence de Dr Hamid Algabid, président du HCCT. Auparavant, le HCCT s'est réuni en plénière dans la matinée en vue d'examiner et d'adopter les rapports des travaux des commissions. Il a été aussi question, en divers, de la contribution du HCCT en faveur des victimes des inondations d'Agadez.

La cérémonie de clôture, intervenue dans l'après-midi, a commencé par la lecture des recommandations par le rapporteur général. Ainsi, la première session extraordinaire a recommandé au gouvernement de rendre opérationnelle l'ANFICT (Agence de financement des collectivités territoriales), de créer un cadre de concertation et d'actions de tous les acteurs de la décentralisation, de mettre en place le comité interministériel de l'administration territoriale en vue d'harmoniser les interventions des différents acteurs, d'initier un forum national sur la coopération décentralisée en vue de mieux former et informer les différents acteurs sur cet

aspect. La session a aussi recommandé au gouvernement la prorogation de la date limite de dépôt des dossiers de candidatures pour les élections locales du 27 décembre prochain. En effet, la session a demandé au gouvernement de repousser la date limite de dépôt au 10 octobre au lieu du 1er octobre en vue de permettre aux structures politiques et aux candidats indépendants de mieux préparer leurs dossiers. Dans son discours de clôture, le président du HCCT s'est félicité de la qualité des débats et de la pertinence des recommandations issues des travaux de cette session. Dr Hamid Algabid a formulé le vœu de voir le gouvernement prendre en



Une vue des participants à la clôture de la session

Ibro Youka/ONEP

compte toutes ces recommandations, notamment celle relative à la prorogation de la date limite de dépôt des candidatures. En outre, actualité oblige, le président du HCCT a souhaité bonne chance à tous les candidats aux élections législatives dont la campagne a été lancée au moment même où se tenait la session de ladite institution. "Ces élections, a indiqué Dr Hamid Algabid,

permettront une fois de plus de montrer au monde la maturité politique du peuple nigérien", avant d'ajouter que la démocratie au niveau local va connaître elle aussi un souffle nouveau avec les élections municipales prévues en décembre prochain. Dans la matinée, les cinq (5) commissions que compte cette institution ont présenté leurs rapports lors d'une séance plénière. Il s'agit dans l'ordre

de la commission des affaires juridiques, administratives et institutionnelles (CAJA/I), de la commission développement, aménagement du territoire et coopération décentralisée (CDAT/CD), la commission des affaires économiques (CAE), la commission des finances et budgets des collectivités territoriales (CF/BCT) et de la commission des affaires sociales et culturelles (CASC). Ces différentes commissions ont été saisies chacune sur le fond pour certaines questions et pour avis pour d'autres. Les questions soumises à l'appréciation de ces commissions sont relatives à la relecture des textes de la décentralisation, les implications de la constitutionnalisation du HCCT, la reconstitution du HCCT, les implications de la création du sénat et du conseil national de la chefferie traditionnelle, la coordination des institutions impliquées dans la mise en œuvre du processus de la décentralisation, le financement des collectivités territoriales et la coopération décentralisation.

● **Siradji Sanda**

● Atelier de formation des magistrats

Appuyer la justice pour la pleine réalisation de ses objectifs

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, M. Garba Lompo, a présidé, jeudi dernier, la cérémonie d'ouverture du séminaire de formation des magistrats sur l'application des textes portant répression des infractions économiques et financières. Ce séminaire a été organisé à Niamey par le Syndicat autonome des agents de la magistrature SAMAN.

Dans l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion, le ministre Garba Lompo a transmis à la structure qui organise le séminaire, les salutations du Président de la République, Chef du gouvernement, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature pour ces initiatives qui

contribuent à n'en point douter à la réalisation des ambitions des autorités pour la justice nigérienne. Il a rappelé l'initiative du SAMAN d'organiser des réflexions au niveau sous-régional sur le thème de la lutte contre la corruption à l'occasion de son 6^{ème} congrès statutaire, dont l'une des recommandations

est relative au renforcement des capacités des magistrats dans ce combat, notamment par l'accentuation d'une formation en la matière. Selon le ministre Garba Lompo, le séminaire de formation constitue la mise en œuvre de cette recommandation qui traduit la volonté du SAMAN à appuyer la justice pour la pleine réalisation de ses objectifs. Il traduit surtout l'engagement des autorités politiques dans notre volonté à mettre la justice dans les conditions optimales d'accomplir la mission à elle confiée par la société. Le ministre Garba Lompo a situé l'importance du juge en citant le Président de la

République qui disait : "Du point de vue de la gouvernance économique, le juge joue également un rôle pivot en assurant tout à la fois une saine régulation des activités économiques et la répression des atteintes aux biens, qu'ils soient publics ou privés (répression des détournements de deniers publics, des abus des biens sociaux et des vols), parvenant ainsi à faire asseoir dans l'esprit des gouvernants et des gouvernés, une véritable culture du respect de la loi et de l'ordre, indispensable à l'instauration d'une bonne gouvernance". Le ministre a ajouté que l'Etat nigérien engagé, ces dernières années, une

lutte sans merci contre les atteintes aux deniers et biens publics. Cette opération poursuit-il, dont les magistrats sont les principaux acteurs, est suivie avec la plus grande attention et le plus grand intérêt par le Président de la République. Car le Président de la République disait au cours de la session du conseil de la magistrature 2007 que, "le juge doit savoir toujours se rappeler, du fond de son cabinet et de sa conscience, que le serment qu'il a prêté d'établir en toutes circonstances un bon verdict, de juger selon les lois de la République et non selon son gré, constituera à chaque instant de sa vie un œil invisible qui le suit et un contrôleur implacable qui l'interpelle". Cela implique que le juge doit avoir le sens d'objectivité, savoir se prémunir de l'influence de son milieu et de ses conceptions religieuses, éthiques ou philosophiques, comme de ses opinions politiques. Pour le ministre Garba Lompo, le séminaire tombe donc à point nommé puisqu'il intervient au moment où l'exigence est de mise pour les magistrats, particulièrement les procureurs et les juges d'instruction dans le cadre du traitement des dossiers de détournement de deniers publics. Il a en outre assuré les participants du soutien indéfectible des plus hautes autorités de la 6^{ème} République pour toutes ces initiatives visant à réprimer, dans le strict respect des droits de l'Homme et des procédures judiciaires, tout auteur ou complice de ces infractions graves et ce, quels que soient son titre, son origine sociale ou son appartenance politique. Quant au secrétaire général du SAMAN, il a exprimé les remerciements de ses camarades au ministre de la justice pour son engagement à leur côté dans la mise en œuvre du projet de renforcement des capacités des magistrats dans la lutte contre les infractions économiques et financières et son accord à parrainer la formation. Il a indiqué que la lutte contre la délinquance économique et financière est un défi pour les magistrats avant d'ajouter qu'il ne doute point que cette formation aboutira aux résultats escomptés.

● La ministre de la Santé Publique dans le département de Say

Plusieurs infrastructures sanitaires visitées

La ministre de la Santé Publique, Dr Fatimata Moussa, a entrepris depuis lundi dernier, des missions de terrain dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du PDS 2005-2010 dans la région de Tillabéry. Elle était accompagnée dans ce déplacement du Secrétaire général de la région de Tillabéry, du directeur général de la Santé Publique, des directeurs centraux, des coordonnateurs des différents programmes, des partenaires techniques et financiers et de plusieurs personnalités.

Le département de Say a constitué la première étape de ce périple. Ainsi, à Finaré, village situé à 38 Km de Niamey sur la route de Say, la délégation ministérielle a visité la case de santé construite en 2001 dans le cadre du Programme spécial du Président de la République. Rattachée au Centre de santé Intégré (CSI) de Ganki Bassarou, la case de Finaré "traite les cas de paludisme, les accouchements, les activités foraines, les affections dermatologiques, les maladies diarrhéiques, les plaies et blessures, les affections respiratoires aiguës", a expliqué M. Amadou Ayouba, médecin-chef adjoint de l'Hôpital de district de Say. La délégation ministérielle s'est ensuite rendue à Ganki Bassarou où elle a reçu d'amples explications sur le fon-

ctionnement du CSI créé le 10 octobre 2003, sur financement du Projet Santé II. Tout comme elle l'a fait à Finaré, à Ganki Bassarou la ministre de la Santé a conseillé aux femmes enceintes de se rendre régulièrement dans leur case de santé pour les consultations prénatales. Elle leur a aussi rappelé que les soins continuent d'être très gratuits grâce aux efforts du Président de la République, SEM. Mamadou Tandja. A Ganki Bassarou, des problèmes comme le manque de clôture du CSI, le retard dans le paiement des factures de la gratuité des soins et la faible fréquentation du CSI par la population ont été soulevés. Dr Fatimata Moussa a en outre remercié l'équipe mobile pour le travail abattu. Elle a apprécié l'amélioration de certains indicateurs, la qualité des con-

sultations prénatales et la bonne gestion des recouvrements des coûts en soins de santé. Elle a aussi souligné que le calendrier dans le cadre de la planification familiale doit être connu pour toutes les méthodes utilisées afin de faire la promotion des méthodes de longue durée comme le norplant et le dispositif intra-utérin, afin de diminuer la forte mortalité périnatale. A cet effet, Dr Fatimata Moussa a indiqué que les sages femmes et les bénévoles doivent être formés pour renforcer les capacités. Par ailleurs, la ministre de la Santé Publique a salué la bonne participation communautaire dans le domaine de la santé, une participation qui doit être soutenue afin de mobiliser la population pour que cet acquis soit pérennisé. Elle a aussi demandé aux populations de Say de bien travailler pour réussir, tout en précisant que c'est un des messages du gouvernement de la 6^{ème} République. La visite de l'hôpital de district de Say a constitué la dernière étape de cette journée. Là, la ministre de la Santé Publique et sa délégation se sont rendues à la pharmacie, au bloc opératoire, au laboratoire d'analyses et à la salle d'accouchement. Il faut noter qu'à

l'hôpital de district de Say, tous les locaux sont bien entretenus par un personnel motivé. Après toutes ces visites, un exposé sur le fonctionnement de l'hôpital de district de Say a été fait par le médecin-chef adjoint, Dr Amadou Ayouba. Au cours de cet exposé, les partenaires techniques et financiers et les cadres du Ministère de la Santé Publique ont apporté leur contribution pour une meilleure mise en œuvre du Plan de Développement de Sanitaire, d'apprécier les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du PDS 2005-2010, de formuler des recommandations appropriées et de confronter certains résultats obtenus du processus d'évaluation avec les réalités du secteur sur le terrain, en discutant avec les prestataires et les bénéficiaires des soins de santé. Il faut noter que la ministre Dr Fatimata Moussa et la délégation qui l'accompagne ont rendu une visite de courtoisie au chef de canton de Say, M. Amadou Alfaizé Cissé.

● **Ousmane Fatouma Saley**
envoyée spéciale

Zabeirou Moussa



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE/ PROGRAMME D' ACTIONS COMMUNAUTAIRES, PHASE II
(PAC II)/ CELLULE NATIONALE DE COORDINATION / B.P. : 12 946 NIAMEY-NIGER
TEL. : +227 20 37 27 17 / FAX: +227 20 72 29 53 / e-mail : cgrn@intnet.ne

Avis de recrutement d'un comptable principal du PAC2

1. Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu un Don de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le coût de la deuxième phase du Projet d'Appui au Programme d'Actions Communautaires (PACII). Il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Recrutement d'un Comptable Principal du PAC2.**

2. Mission : Placé sous la responsabilité directe du Responsable Administratif et Financier, le comptable Principal de la CNC est chargé des tâches suivantes :

- Tenir régulièrement et contrôler la comptabilité conformément au système comptable informatisé du programme ;
- Veiller à ce que tous les comptes et les sous comptes soient suffisamment approvisionnés en vue d'un règlement rapide des dépenses ;
- Centraliser et consolider les documents et pièces comptables de la CNC et des CRC du PAC2 ;
- Dresser mensuellement les états de rapprochement bancaires des comptes spéciaux et sortir les situations financières de chaque composante ;
- Préparer les demandes de paiement et assurer leur suivi ;
- Préparer les DRFs, les RFINA et toute la documentation nécessaire aux décaissements ;
- Encadrer et assurer les opérations de saisies et procéder à leur vérification régulière et systématique ;
- Apporter une assistance aux comptables des cellules régionales ;
- Analyser les soldes des comptes ;
- Assurer le règlement des fournisseurs ;
- Assurer la conservation des chèques des comptes spéciaux ;
- Tenir les différents brouillards de banque ;
- Procéder à la paie mensuelle du personnel et à l'établissement des bulletins de paie ;
- Collaborer avec le spécialiste de suivi évaluation dans le cadre de l'analyse des coûts des Investissements ;
- Participer à la préparation des états financiers et aux missions d'audit ;
- Participer aux réunions organisées périodiquement

par la Cellule de Coordination nationale.

3. Qualifications requises :

- Etre de nationalité nigérienne
- Avoir un diplôme BAC +3 ans minimum option Finance - Comptabilité
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans.
- Avoir une expérience de la comptabilité des projets de développement et avoir occupé des responsabilités similaires
- Une bonne connaissance des procédures comptables et financières de la Banque Mondiale est un atout
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique (logiciel comptable, Word, Excel, Access, etc.).

La connaissance du progiciel de gestion comptable "TOMPRO" est un atout.

- Jouir d'une bonne moralité et de ses droits civiques ;

4. Lieu d'affectation et Durée du contrat

Le Lieu de travail est Niamey et la durée du contrat est de deux (2) ans.

5. Composition du dossier

Les dossiers de candidature devront être constitués des pièces suivantes :

- Une demande manuscrite adressée au Coordonnateur National du PAC 2 BP 12 946 Niamey -Niger
- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Des photocopies légalisées des diplômes et attestations
- Un extrait d'acte de naissance
- Un certificat de nationalité
- Un casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois.
- La référence des deux derniers employeurs

6. Dépôt des dossiers

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leurs dossiers de candidature **au plus tard le 05 octobre 2009 à 16 heures 30 minutes** à l'ANPE qui transmettra.



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE/ PROGRAMME D' ACTIONS COMMUNAUTAIRES, PHASE II
(PAC II)/ CELLULE NATIONALE DE COORDINATION / B.P. : 12 946 NIAMEY-NIGER
TEL. : +227 20 37 27 17 / FAX: +227 20 72 29 53 / e-mail : cgrn@intnet.ne

Avis de recrutement d'un Assistant en Suivi-Evaluation du PAC2 volet FIDA

1. Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu un Don et un Prêt du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour financer le coût de la deuxième phase du Projet d'Appui au Programme d'Actions Communautaires (PACII). Il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Recrutement d'un Assistant en Suivi Evaluation du PAC2** pour assurer une utilisation efficace des ressources du volet FIDA.

2. Mission : Placé sous la responsabilité directe du Responsable National de Suivi-Evaluation du PAC II, l'Assistant en Suivi-Evaluation du volet FIDA est chargé des tâches suivantes :

- Participer à l'organisation des ateliers de bilans et de planification des activités du PAC II en général et celles spécifiques au volet FIDA en particulier ;
- Participer à l'organisation des sessions du comité de pilotage ;
- Participer à l'élaboration et la diffusion des fiches de collecte des données ;
- Participer au processus de formation du personnel concerné par les activités de suivi-évaluation ;
- Participer à la collecte des données au niveau des structures du niveau national ;
- Participer à l'organisation des enquêtes périodiques dans le cadre du suivi des résultats ;
- Assurer la consolidation des données de suivi d'exécution et du suivi des résultats relatives aux interventions du FIDA ;
- Effectuer régulièrement la saisie des données dans la base de données SYGRI qui est spécifique au volet FIDA ;
- Participer au processus de centralisation, d'exploitation et de synthèse des rapports et informations en provenance des structures impliquées dans la mise en œuvre du PAC II ;
- Participer à l'édition et la diffusion des tableaux de bords et rapports périodiques ;
- Mettre en exergue des problèmes que les données de suivi auront fait apparaître en général et au niveau du volet FIDA en particulier ;

- Participer aux missions de suivi et d'appui conseil au profit des unités de mise en œuvre du projet ;

- Participer à l'organisation des missions de supervision ;
- Participer à l'organisation des évaluations de revue à mi-parcours et de fin de phase.

3. Qualifications requises :

- Etre de nationalité nigérienne ;
- Diplôme : au moins Bac + 2 dans les domaines de l'économie, sociologie, planification et développement rural, en gestion de projet ;
- Bonne connaissance en informatique (World, Excel, PowerPoint, ACCESS, etc) ;
- Bonne aptitude à travailler en équipe et sous pression ;
- Expérience en suivi-évaluation des projets de développement ;

4. Lieu d'affectation et Durée du contrat

Le Lieu de travail est Niamey et la durée du contrat est de deux (2) ans.

5. Composition du dossier

Les dossiers de candidature devront être constitués des pièces suivantes :

- Une demande manuscrite adressée au Coordonnateur National du PAC 2, BP 12 946 Niamey -Niger
- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Des photocopies légalisées des diplômes et attestations
- Un extrait d'acte de naissance
- Un certificat de nationalité
- Un casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois.
- La référence des deux derniers employeurs

6. Dépôt des dossiers

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leurs dossiers de candidature **au plus tard le 05 octobre 2009 à 16 heures 30 minutes** à l'ANPE qui transmettra.



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE/ PROGRAMME D' ACTIONS COMMUNAUTAIRES, PHASE II
(PAC II)/ CELLULE NATIONALE DE COORDINATION / B.P. : 12 946 NIAMEY-NIGER
TEL. : +227 20 37 27 17 / FAX: +227 20 72 29 53 / e-mail : cgrn@intnet.ne

Avis de recrutement d'un comptable du PAC2 volet FIDA

1. Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu un Don et un Prêt du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour financer le coût de la deuxième phase du Projet d'Appui au Programme d'Actions Communautaires (PACII). Il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Recrutement d'un Comptable du PAC2** pour assurer une utilisation efficace des ressources du volet FIDA.

2. Mission : Placé sous la responsabilité directe du Responsable Administratif et Financier, le comptable est chargé des tâches suivantes :

- La tenue régulière et le contrôle de la comptabilité conformément au système comptable informatisé du programme.
- Veiller à ce que le compte soit suffisamment approvisionné en vue d'un règlement rapide des dépenses.
- Centraliser, consolider et archiver les documents et pièces comptables
- Dresser mensuellement les états de rapprochement bancaires du compte spécial et sortir les situations financières de chaque composante.
- Préparer les demandes de paiement et assurer leur suivi.
- Préparer les demandes de retrait de fonds et toute la documentation nécessaire aux décaissements.
- Assurer les opérations de saisies et les soumettre à une vérification régulière et systématique.
- Analyser des soldes des comptes.
- Assurer le règlement des fournisseurs.
- Assurer la conservation des chèques du compte spécial.
- Tenir les différents brouillards de banque.
- Procéder à la paie mensuelle du personnel et à l'établissement des bulletins de paie.
- Participer à la préparation des états financiers et aux missions d'audit.

3. Qualifications requises :

- Etre de nationalité nigérienne

- Avoir un diplôme BAC +2 ans minimum option Finance - Comptabilité

- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans.

- Avoir une expérience de la comptabilité des projets de développement et avoir occupé des responsabilités similaires

- Une bonne connaissance des procédures comptables et financières de la Banque Mondiale et ou du FIDA est un atout ;

- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique (logiciel comptable, Word, Excel, Access, etc.)

- Jouir d'une bonne moralité et de ses droits civiques ;

- Etre Capable de travailler en équipe et sous pression.

4. Lieu d'affectation et Durée du contrat

Le Lieu de travail est Niamey et la durée du contrat est de deux (2) ans.

5. Composition du dossier

Les dossiers de candidature devront être constitués des pièces suivantes :

- Une demande manuscrite adressée au Coordonnateur National du PAC 2, BP 12 946 Niamey -Niger
- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Des photocopies légalisées des diplômes et attestations
- Un extrait d'acte de naissance
- Un certificat de nationalité
- Un casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois.
- La référence des deux derniers employeurs

6. Dépôt des dossiers

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leurs dossiers de candidature **au plus tard le 05 octobre 2009 à 16 heures 30 minutes** à l'ANPE qui transmettra.



AVIS D'APPEL D'OFFRES BRS - NIGER

Dans le cadre de la modernisation de ses équipements en général, et de son parc informatique en particulier, la BRS - Niger lance un appel d'offre pour l'acquisition des matériels informatiques (lot 1), matériels de bureaux (lot 2) et mobiliers de bureaux (lot 3).

Le dossier d'Appel d'Offre composé de trois (3) lots indépendants, disponible à partir du 29 septembre, peut être retiré au siège sociale de la Banque Régionale de Solidarité Niger (BRS -Niger), sis à l'avenue de l'amitié, à 100 mètre de SUPER MARKET MARINA, BP : 10 584 Niamey - Niger, Tel : (227) 20 73 95 47/48, Fax : (227) 20 73 95 49, moyennant FCFA 50 000 comme frais de dossiers non remboursable.

Chaque soumissionnaire peut soumissionner pour un (1) ou plusieurs lots, et le dépôt des Offres doit s'effectuer au plus tard le vendredi 09 octobre 2009 au siège de la Banque Régionale de Solidarité Niger (BRS - Niger), à 16 heures (TU).

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Service de l'Administration du Patrimoine (SAP) de la Banque Régionale de Solidarité Niger (BRS - Niger).

● Journée portes ouvertes de l'Institut International de Recherche sur les Cultures des Zones Tropicales semi-arides (ICRISAT)

Ouvrir pour le renforcement de la sécurité alimentaire

L'Institut International de Recherche sur les Cultures des Zones Tropicales semi-arides (ICRISAT) a organisé hier dans son centre de recherche de Sadoré, situé à une quarantaine de kilomètres sur la route de Say, une journée portes ouvertes. Le ministre de la Promotion des Jeunes Entrepreneurs et de la Réforme des Entreprises Publiques, le préfet du département de Say, les représentants des institutions internationales, les bailleurs de fonds de l'ICRISAT, ainsi que les chercheurs de l'institut, avaient pris part à cette journée porte ouverte.

Dans l'allocution d'ouverture qu'il a prononcée dans la salle de conférence du centre, le directeur de l'ICRISAT Afrique de l'Ouest et du centre, M. Farid Waliyar, a souligné que d'habitude cette journée est organisée avec l'Institut National de Recherche Agronomique du Niger (INRAN) qui est leur partenaire. L'absence de cette institution est due au fait qu'elle a organisé le week-end dernier à Maradi une journée similaire. M. Farid Waliyar devait par la suite indiquer que la zone semi-aride est exposée à tous les aléas climatiques, avec un système agraire non amélioré, des variétés et des intrants souvent non disponibles. Dans cet environnement assez difficile, devait-il poursuivre, l'ICRISAT essaye d'améliorer l'agriculture pour l'adapter à ces conditions difficiles. Selon M. Farid Waliyar, le programme d'Afrique de l'ouest est axé sur deux pôles. Le Niger qui est la maison-mère pour la région, et

qui compte le centre régional pour l'amélioration du mil, et le centre régional pour la gestion des ressources naturelles et la diversification des cultures. Au Mali, il y a le centre régional pour l'amélioration du sorgho et de l'arachide. Le président de la coopérative nationale des maraîchers du Niger, M. Bagnou Idrissa, a adressé à l'ICRISAT les remerciements de tous les maraîchers du Niger pour les semences améliorées que l'institut a toujours mis à leur disposition. Aussitôt après cette cérémonie d'ouverture, les invités à cette journée porte ouverte ont fait le tour des différents périmètres d'expérimentation. C'est ainsi qu'ils se sont rendus successivement sur les périmètres du programme arachide, du programme de sélection de mil, sur le périmètre micro dose qui est un système intégré de la fertilisation des sols, le jatropha, l'oseille et le moringa avec l'irrigation au goutte-à-goutte, au jardin potager africain etc. Ils se



Kader Amadou stagiaire/ONEP

Le ministre recevant des explications détaillées sur la journée

sont également rendus sur un terrain d'un hectare, qui a été mis en valeur par les femmes de la contrée après une récupération de terre à l'aide des demi-lunes et des tranchées. Une mise en valeur qui a permis à ces femmes de planter du gombo et du moringa. Cette série de visites au niveau des différents périmètres d'expérimentation a été ponctuée de séances d'explications de la part des chercheurs de l'ICRISAT. Selon M. Farid Waliyar qui est un spécialiste de l'arachide, la flatoxine est une maladie de l'arachide, du niébé, du maïs, du coton et de bien d'autres cultures. Chez l'arachide, devait-il

ajouter, la flatoxine est une toxine produite par un champignon qui rentre dans la graine en période sèche. Elle est très dangereuse pour la santé humaine et animale. "L'ICRISAT a, depuis plusieurs années, intervenu dans ce domaine pour qu'il y ait moins de flatoxine. On a des variétés qui sont tolérantes, et des pratiques agricoles qui permettent d'empêcher au champignon de s'installer dans la graine", a indiqué le chercheur. Une séance d'échanges avec les chercheurs, la visite de la banque des semences, ainsi qu'une exposition ont suivi la visite des champs expérimentaux.

Le ministre de la Promotion des Jeunes Entrepreneurs et de la Réforme des Entreprises Publiques, M. Salatou Ousseini, a saisi l'occasion des échanges avec les responsables de l'ICRISAT pour parler des dossiers des jeunes qui veulent investir dans l'agriculture, initiés par son département ministériel. Il a souhaité que le traitement de ces dossiers adressés à l'ICRISAT soit accéléré pour que les jeunes nigériens qui veulent exercer dans la terre puissent être de véritables promoteurs. Quant au Préfet du département de Say, M. Adamou Idé, il a souligné que c'est une grande chance pour Say de disposer d'un tel institut de recherche agronomique. Il a lancé un appel à tous les producteurs nigériens pour qu'ils s'approvisionnent en semences améliorées auprès de l'ICRISAT. On rappelle que la mission de l'ICRISAT consiste à réduire la pauvreté, à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des zones tropicales semi-arides et à préserver leur environnement en contribuant à l'autonomisation des pauvres grâce à une " science à visage humain ".

● Oumarou Moussa

● Ouverture, hier, à Paris de la réunion des ministres des Finances et de l'Economie de la zone Franc

Optimisme et prudence

La réunion des ministres en charge des finances des pays membres de la zone Franc s'est ouverte hier à Paris. C'est la ministre française de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, Mme Christine Lagarde, qui a présidé la cérémonie d'ouverture de cette importante réunion. Tous les présidents des institutions financières de la zone, à savoir l'UEMOA et la CEMAC, les gouverneurs des banques et trésoriers et autres administrateurs de grandes institutions financières internationales ont pris part à la réunion.

Cette réunion se tient après la tenue du G20 et dans la perspective de celles des assemblées générales du FMI et de la Banque mondiale prévues les 6 et 7 octobre prochains à Istanbul en Turquie. Aussi, elle constitue un tournant décisif pour l'avenir des économies des zones UEMOA, CEMAC, Comores et France qui utilisent du Franc. Dans son intervention d'ouverture, Mme Christine Lagarde a d'abord salué la présence de tous les participants avant de donner un aperçu de la situation internationale de l'environnement financier. Elle a beaucoup insisté sur la situation de son pays avant de donner un contenu aux efforts que la France a fourni pour mobiliser la communauté internationale à soutenir les économies du continent africain en général et de la zone franc en particulier. Elle a aussi insisté sur les mesures envisagées par la France et la Banque de France pour aider la zone franc avant de dire à tous que l'optimisme est de mise au regard des

perspectives qui se présentent en Allemagne et en France pour les mois à venir. Le président en exercice de l'UEMOA, également ministre ivoirien de l'Economie et des Finances, M. Charles Koffi Diby, a ensuite pris la parole pour donner la situation dans la zone et dégager les mesures prises par les pays membres de l'UEMOA pour faire face à la crise financière internationale. Aussi, il a reconnu, chiffres à l'appui, que les pays de l'Union rencontrent des difficultés certaines car tous sont frappés par les impacts de la crise financière à des degrés divers, mais a aussi soutenu que des efforts sont entrepris pour atténuer les effets de cette crise internationale de concert avec les experts des institutions et cadres des différentes banques et institutions financières régionales. Pour sa part, le ministre camerounais des Finances, également président en exercice du comité ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale, a présenté la situation de sa zone et

les perspectives qui s'offrent pour la suite des mois restants de 2009. Le gouverneur de la banque de France, M. Christian Noyer, a lui aussi pris la parole pour présenter la situation économique mondiale et les mesures qui sont envisagées au niveau de sa banque pour accompagner les pays de la zone Franc.

Peu après, les grands financiers du monde ont échangé sur les politiques économiques face à la crise internationale, l'état des lieux et perspectives, ainsi que l'évolution financière et monétaire de l'UEMOA et de la CEMAC, des Comores et de la France au 1er semestre de 2009. Ces débats ont aussi porté sur les activités de la banque mondiale et du Fonds Monétaire international et de la BAD dans les pays de la zone franc, ainsi que sur l'aide de l'Union Européenne à la zone. Il ressort de ces discussions que les ministres en charge des finances de la zone ont pris acte de l'état de la convergence des politiques macro économiques au 31 décembre 2008 et ont constaté que cette dernière s'est inscrite en recul et demeure, en tout état de cause, insuffisante pour assurer une convergence nominale et réelle. Aussi, les ministres de finances ont constaté que la situation au niveau de l'UEMOA a enregistré un taux de croissance de 3,7% contre 3,4% en 2007, en raison essentiellement des performances du secteur primaire qui a bénéficié des

meilleures conditions climatiques et des investissements dans le secteur agricole. Mais aussi la zone a souffert des tensions inflationnistes avec un taux d'inflation annuel de 7,4% contre 2,4% en 2007. Au niveau de la CEMAC, la croissance régionale s'inscrit dit-on en ralentissement à 3,8% en rythme annuel contre 4,4% en 2007. Toutefois, la demande intérieure a constitué la principale locomotive de la croissance économique avec un concours de 7,8 points grâce à la consommation privée et aux investissements publics et aux recrutements dans le secteur prioritaire. Pour l'union des Comores, l'année a été marquée, selon les ministres, par un ralentissement de l'activité économique avec un taux de 0,8% contre 0,8% en 2007. Ici aussi le double choc de la hausse des prix de produits alimentaires et énergétiques a lourdement pesé sur l'inflation et le solde budgétaire. Dans l'ensemble de la zone, les ministres ont relevé que la situation économique et financière en 2009, pour le restant de l'année et malgré un certain optimisme, sera marquée par les effets de la contagion de la crise financière et économique mondiale. Le Niger qui a pris part à la réunion de la zone franc, à travers une forte délégation, sera également présent début octobre à Istanbul pour les assemblées générales du FMI et de la Banque mondiale.

● Saïdou Daoura, envoyé spécial

Mariage

La grande famille Youssoufi Bokandja à Taratakou, Téra, Goroual, Doumba, Niamey, Maradi, Zinder, Cotonou, Lomé, Nigeria, Côte d'Ivoire, France, Allemagne et USA.

La grande famille Hamado à Fonéko, Téra, Doundiel, Niamey, Filingué, Zinder, Côte d'Ivoire, Cotonou, Lomé, Nigeria, France, USA

Parents, Amis et Connaissances, ont la joie de vous faire part du mariage de leurs enfants :

M. Adoulsamadou Idrissa, et **Mlle Salamatu Kadri**
ONEP Niamey à Téra

Les cérémonies religieuses auront lieu le **Samedi 3 octobre 2009.**

La semaine traditionnelle débutera le même jour à Téra



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE - MEN

Sollicitation de manifestations d'intérêt n° 08/09/MEN/DRFM d'août 2009
pour le recrutement d'un consultant individuel chargé de l'étude sur les stratégies de mise en place et d'expansion des écoles de seconde chance et des classes passerelles.

SERVICES DE CONSULTANTS: Recrutement d'un consultant individuel chargé de l'étude sur les stratégies de mise en place et d'expansion des écoles de seconde chance et des classes passerelles.

1. Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu des partenaires techniques et financiers (PTF), dans le cadre de l'exécution du Programme Décennal de Développement de l'Éducation - PDDE, un appui financier et se propose d'utiliser une partie de ce financement en vue du paiement des prestations relatives à l'étude sur les stratégies de mise en place et d'expansion des écoles de seconde chance et des classes passerelles.

2. L'objectif général à cette étude est la **définition d'une stratégie nationale en matière de mise en place et d'expansion des écoles de seconde chance et des classes passerelles.**

De manière spécifique, il s'agira:

- de faire un état des lieux de la scolarisation primaire au niveau national ;
- d'analyser le niveau d'analphabétisme du pays en général et particulièrement pour les enfants non scolarisés et déscolarisés de 9 à 14 ans ;
- d'identifier des stratégies susceptibles d'améliorer la satisfaction de la demande de scolarisation des enfants non scolarisés et déscolarisés de 9 à 14 ans au niveau national, en particulier pour les écoles de seconde chance et les classes passerelles ;
- de proposer un plan opérationnel pour la mise en

œuvre de la stratégie proposée ;

- d'établir un plan de mise en place et de développement des écoles de seconde chance et des classes passerelles sur les cinq (5) années à venir ;
- de proposer un plan de renforcement des capacités des acteurs (DENF, services déconcentrés, opérateurs)

3. Le consultant doit :

- avoir un diplôme supérieur en sciences (DESS) de l'éducation ou sciences;
- avoir de solides connaissances en éducation non formelle ;
- avoir une expérience avérée en évaluation de projets éducatifs.

4. La durée de l'intervention du consultant est de trente (30) jours.

5. Le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les consultants intéressés doivent fournir toutes les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées (CV détaillés comportant des références dans les conditions semblables, etc...).

Toute production de fausses informations entraîne, automatiquement et à tout moment, le rejet pur et simple de la manifestation d'intérêt,

sans préjudice des autres sanctions.

6. Pour être admis à concourir, le consultant ne doit pas être associé aux marchés de travaux, fournitures et services qui résulteraient des prestations objet du présent avis de manifestation d'intérêt, ni avoir fourni des conseils dans le cadre de la préparation de cette étude, ni être en situation de conflits d'intérêt.

7. Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le code des marchés publics de la République du Niger.

8. Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci - dessous du **Lundi au Vendredi entre 9 heures et 15 heures** :

- Direction des Ressources Financières et Matérielles - Division Marchés Publics - sise au 2^{ème} étage de l'immeuble du Ministère de l'Éducation Nationale - MEN - tél: 20 20 38 49 ou à la Direction de l'Éducation Non Formelle - DENF située à la DGAENF derrière l'Indrap.

9. Les manifestations d'intérêt (sous pli fermé) doivent être déposées **au plus tard le Mercredi 30 septembre 2009 à 10 heures** à l'adresse indiquée ci - dessous:

Ministère de l'Éducation Nationale
Direction des Ressources financières et Matérielles
Division Marchés Publics
Tél. 20 20 38 49 - Niamey - Niger.



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE - MEN

Sollicitation de manifestations d'intérêt n° 10/09/MEN/DRFM d'août 2009
pour le recrutement d'un cabinet pour la réalisation d'une étude diagnostique en vue de dégager la situation de référence en matière de genre et éducation.

SERVICES DE CONSULTANTS: Recrutement d'un cabinet de l'étude diagnostique en vue de dégager la situation de référence en matière de genre et éducation

1. Le Ministère de l'Éducation Nationale se propose d'utiliser une partie du financement du Fonds d'Appui à l'Égalité entre les Sexes - NE-033246 en vue de financer les services des consultants ci - dessus indiqués.

2. L'objectif général assigné à cette étude est d'établir une situation de référence en matière de genre à l'école.

De manière spécifique, il s'agira de :

- faire un état des lieux et analyser le niveau de prise en compte de la dimension genre à l'école afin d'en dégager les forces et les faiblesses ;
- recenser et analyser les facteurs ou pesanteurs empêchant l'atteinte des objectifs fixés en matière d'équité de genre à l'école ;
- dégager le ou les liens étroits existants entre les questions de genre, la scolarisation des filles et le développement ;
- dégager des stratégies et un plan d'actions opérationnel permettant une meilleure prise en compte du genre dans le développement du système éducatif nigérien.

3. Le personnel clé proposé pour la mission doit

avoir les qualifications suivantes :

- disposer d'un Diplôme supérieur (bac + 5 minimum) en sciences de l'éducation et/ou en sociologie
- être spécialiste dans les questions de genre et éducation
- avoir une capacité à mener des analyses quantitatives et qualitatives des données
- avoir une capacité de mobilisation d'une équipe restreinte présentant le profil nécessaire dans le domaine de genre et statistiques scolaires
- avoir une expérience professionnelle dans l'exécution des études, élaboration de documents portant situation de référence notamment en matière de genre
- avoir des connaissances linguistiques en français et en langues nationales nigériennes.

4. La durée de l'étude est de **vingt cinq (25) jours.**

5. Le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) invite les candidats admissibles, non frappés par les dispositions de l'article 9 du code des marchés publics, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci - dessus.

Les consultants intéressés doivent fournir toutes les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées dans les conditions semblables (fournir obligatoirement la liste du personnel clé et les CV détaillés correspondants, références professionnelles, expériences similaires).

6. Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le code des marchés publics de la République du Niger.

7. Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci - dessous du **Lundi au Vendredi entre 9 heures et 15 heures** :

Direction des Ressources Financières et Matérielles - Division Marchés Publics - sise au 2^{ème} étage de l'immeuble du Ministère de l'Éducation Nationale - MEN - tél: 20 38 49

ou:

-A la Direction de la Promotion de la Scolarisation des filles - DPSF sise dans l'enceinte de l'ex - projet PROSEF derrière le lycée franco - arabe..

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées **au plus tard le jeudi 1er octobre 2009 à 10 heures** à l'adresse indiquée ci - dessous:

Ministère de l'Éducation Nationale
Direction des Ressources financières et Matérielles
Division Marchés Publics
Tél. 20.38 49 - Niamey - Niger.

L'ouverture des offres aura lieu le même jour à 10 heures 30 minutes.

Etude de Maître DJIBO Aïssatou/ Notaire
276, rue du Grand Hôtel BP. 12.949 Niamey - Niger/ Tél. 20.73.38.38/ 20.73.48.48
E-mail : aissatoudjibo@yahoo.fr

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte reçu le 27 Août 2009 par Maître DJIBO Aïssatou, il a été constitué, pour une durée de 99 années, une Société à Responsabilité Limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : INTERNATIONAL BUSINESS AGENCY CORPORATION en abrégé " INBAC "
Capital : 5.000.000 de Francs CFA divisé en 500 Parts sociales de 10.000 F CFA.

Siège social : Marché des Céréales. Boulevard Mali Béro, Quartier Complexe, BP. 13.033 Niamey - Niger

Objet : La vente en gros et en détails de tous articles, produits et objets de toutes provenances ; Toutes transactions afférentes au commerce international ; La représentation de toutes marques de produits finis, semi-finis ou bruts de toutes sociétés ; Toutes opérations d'intermédiation soit pour le compte des fournisseurs, fabricants ou grossistes ou pour le compte des clients; L'assistance des investisseurs dans l'accomplissement de démarches et formalités administratives, financières, fiscales, douanières et techniques en vue de l'obtention de titres,

autorisations ou permis divers en République du Niger ; L'assistance aux particuliers, petites, moyennes et grandes entreprises, l'accompagnement dans les relations avec les services administratifs et privés ; La représentation industrielle et commerciale sur tous les plans ; Toutes opérations pouvant concerner directement ou indirectement la représentation, la commission, le courtage, l'achat, la vente, l'échange, l'importation, l'exportation, la consignation, l'emménagement, le warrantage, le transit et le transport de tous produits (finis, semi-finis ou bruts), marchandises, denrées et objets de toute nature et de toute provenance ; L'exploitation de toutes succursales, de tous dépôts de marchandises ; l'exploitation de tous fonds de commerce pouvant servir d'une manière quelconque aux besoins des affaires de la société.

Gérant : Monsieur Gabdou IGDASS, demeurant à Niamey

Dépôt Légal & Immatriculation : Dépôt pièces constitutives au Greffe du Tribunal de Grande Instance hors classe de Niamey le 28 Août 2009; **RCCM NI-NIA-2009-B-1896.**

Etude de Maître DJIBO Aïssatou/ Notaire
276, rue du Grand Hôtel BP. 12.949 Niamey - Niger/ Tél. 20.73.38.38/ 20.73.48.48
E-mail : aissatoudjibo@yahoo.fr

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte reçu le 05 Août 2009 par Maître DJIBO Aïssatou, il a été constitué, pour une durée de 99 années, une Société à Responsabilité Limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : PEGASE

Capital : 1.000.000 de Francs CFA divisé en 100 Parts sociales de 10.000 F CFA.

Siège social : BP. 11.529 Niamey-Niger

Objet : L'importation, l'exportation et la commercialisation de véhicules automobiles, d'accessoires et de pièces détachées ; Toutes opérations de commercialisation de pneus et batteries pour tous véhicules, automobiles, tracteurs, de tous matériels, appareillages, outillages, pièces détachées, ou fournitures quelconques ; La recherche, l'obtention de toutes autorisations, concessions ou contrats pour l'exploitation des véhicules ; L'aménagement et la mise en circulation de véhicules destinés au transport ; Les Transports de toute nature, de voyageurs,

de marchandises et objets quelconques et plus spécialement les transports par véhicules automobiles ; La représentation de toutes marques de véhicules ; L'exploitation d'atelier de réparation de véhicules automobiles ; La Location de véhicules ; Entretien, réparation et rénovation de véhicules automobiles ; La création, l'acquisition et l'exploitation de tous fonds de commerce ; L'acquisition et la vente par voie d'apport, d'échange, ou autrement, la construction, l'installation, l'aménagement, la prise à bail de tous immeubles bâtis ou non bâtis, pouvant servir d'une manière quelconque aux besoins des affaires de la société.

Gérant : Monsieur Aboubacar SOULEYMANE, demeurant à Niamey

Dépôt Légal & Immatriculation : Dépôt pièces constitutives au Greffe du Tribunal Régional de Niamey le 31 Août 2009 ; **RCCM NI-NIA-2009-B-1914.**

Maître OUSSEINI ALI Moumouni/ Notaire,
114, Rue du Festival- quartier Maourey - BP : 13.567 Niamey -Niger/ Tel : 20330370
Fax : 20330371-E-mail : ouseinialim@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

Suivant acte reçu par Maître OUSSEINI ALI Moumouni le 28 septembre 2009 il a été constitué la société à Responsabilité Limitée dénommée **SERVICE LAVAGE Sarl " SL "** ayant pour:

OBJET : Le commerce général ; l'Import-export ; le lavage ; la vulcanisation ; la vente de voitures et vidange ; la société pourra agir directement ou indirectement, pour son compte ou le compte de tiers, soit seule soit en participation, association ou société avec toute autre personne et entreprise, ou encore sous la forme de location de tout ou partie de ses biens mobiliers ou immobiliers ou par tout autre mode, et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet ; Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tous autres objets

similaires, connexes ou complémentaires.

Siège Social : Niamey. MD-26, 3579, quartier CN3. Boulevard Mali Béro. BP. 10.467 (République du Niger).

Capital social : UN MILLION (1.000.000) de Francs CFA entièrement souscrit et libéré.

Gérants : Madame TAHIROU FATCHIMA et Monsieur MAILELE MOUSSA YAHAYA BP. 10.467 Niamey.

Durée : 99 années à compter du la date de son immatriculation au Registre de commerce.

Dépôt au Greffe - Immatriculation : Dépôt au greffe des pièces constitutives - Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Niamey 28 septembre 2009 sous le numéro **RCCM-NI-NIA-2009-B-2103.**

Avis de recrutement

Société de la place cherche pour recrutement des :

- agents commerciaux dynamiques
- comptables
- techniciens en information

cv à transmettre à : mjobs18@yahoo.fr

Etude de Maître BOUBACA RISSA/ Notaire,
Quartier Grand Marché, 351, Rue du Sénégal - BP : 11124 Niamey - Niger Tel : 207389 01

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte reçu le 22 septembre 2009 par le Notaire soussigné, il a été constitué une société dont les caractéristiques suivent :

Dénomination : FARHAN

Forme : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

Objet :

- l'import-export ;
 - le commerce général ;
 - la représentation commerciale ;
 - le négoce ;
 - la vente de produits de consommation ;
 - l'achat, la vente et la distribution de tous produits alimentaires;
 - l'achat, la vente, l'emménagement, de tous produits, les marchandises, les denrées et objets de toutes natures et de toutes provenances ;
- Et, plus généralement, toutes opérations et activités commerciales, financières ou industrielles mobilières ou immobilières de quelque nature que ce soit pouvant se rattacher directement ou indirectement à

l'objet ci-dessus notamment par voie de création de Sociétés nouvelles, d'apports, de souscription ou d'achats de titres ou droits sociaux, fusion ou association en participation ou autres.

Siège social : Niamey, Quartier LACOUROUSSOU (GM), 250, RUE DU SENEGAL, TEL : 20 73 44 52 ; BP : 2692.

Durée : 99 ans à compter du 24 septembre 2009.

Capital : CINQ MILLIONS (5.000.000) de francs CFA.

Gérant: Mr ISSAKA IDRISSA

Dépôt légal : Une expédition contenant l'acte constitutif et les statuts a été déposée le 24 septembre 2009 au Greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey où la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Niamey le même jour sous le numéro **RCCM-NI-NIA-2009-B-2078.**



LES SOLDES

by AIRFRANCE

achetez jusqu'au 28 octobre

FRANCFORT ou DUSSELDÖRF	265 000 ^{F HT} A/R
DUBAI	267 400 ^{F HT} A/R
PARIS	270 000 ^{F HT} A/R
ISTANBUL	305 000 ^{F HT} A/R

www.airfrance.ne

Voyagez du 01 au 31 octobre 2009. Tarifs au départ de Niamey, à partir de, hors frais de service, soumis à conditions particulières. Pour plus de renseignements, contactez votre agence de voyages ou Air France au 20 73 31 21. by Air France : signé Air France.

● Palestine**Accord de principe du Hamas pour une réconciliation avec le Fatah**

Le chef politique en exil du Hamas a annoncé lundi que le mouvement palestinien avait donné son accord de principe à une proposition de réconciliation avec ses rivaux du Fatah dans le cadre d'un pacte qui ouvrirait la voie à des élections présidentielle et législatives en 2010.

Un accord actuellement rédigé par les médiateurs égyptiens sera présenté et signé par les deux factions rivales palestiniennes au Caire en octobre, a expliqué Khaled Mechaal à des journalistes à l'issue d'une rencontre avec le chef des renseignements égyptiens. "Dans le document égyptien, nous avons surmonté tous les désaccords", a déclaré Khaled Mechaal, qui vit en exil à Damas, la capitale syrienne. Selon lui, le projet d'accord "pourrait ouvrir la voie à la réconciliation palestinienne". "Nous avons répondu à cet esprit", a-t-il affirmé. Le Hamas et le Fatah s'affrontent depuis que le Hamas a pris le pouvoir dans la Bande de Gaza par la force au printemps 2007. Le Hamas contrôle depuis Gaza, tandis que le Fatah du président Mahmoud Abbas dirige en Cisjordanie un gouvernement modéré reconnu par la communauté internationale. L'Egypte assure depuis des mois une médiation pour tenter d'obtenir un accord de réconciliation. Le Caire a d'abord proposé la formation d'un gouvernement d'unité, mais le Hamas a refusé de participer à tout gouvernement qui reconnaîtrait Israël. La nouvelle proposition égyptienne prévoit de réunir les deux factions au sein d'un comité consultatif qui aurait son mot à dire dans les affaires courantes de la Bande de Gaza et de la Cisjordanie jusqu'à l'organisation d'élections présidentielle et législatives au cours du premier semestre 2010. Ce comité serait dirigé par Mahmoud Abbas, dont le gouvernement serait autorisé à déployer 3.000 policiers dans la Bande de Gaza. Le Hamas et le Fatah libéreraient également les membres de la faction rivale qu'ils détiennent prisonniers. Une réconciliation entre le Hamas et le Fatah, ainsi que le rétablissement d'une forme d'autorité du Fatah dans la Bande de Gaza pourraient favoriser l'accès de l'aide humanitaire internationale à l'étroite bande côtière délaissée depuis la prise du pouvoir du Hamas.

(AP)

● Guinée-Conakry/Violence**La répression fait 157 morts, selon un bilan provisoire**

Le bilan de la répression menée à Conakry contre des opposants au chef de la junte guinéenne, le capitaine Moussa Dadis Camara, s'établissait hier mardi à 157 morts et plus de 1.200 blessés, selon une organisation de défense des droits de l'homme.

Les forces de sécurité ont tiré à balles réelles pour disperser des dizaines de milliers d'adversaires du régime de Camara qui s'étaient réunis lundi dans le stade du 28-Septembre, où la junte avait interdit un meeting de l'opposition. Les manifestants soupçonnent Camara de vouloir renoncer à sa promesse et de se présenter aux élections présidentielles prévues le 31 janvier. "Selon des sources hospitalières auxquelles nous avons parlé, 157 morts et 1.253 blessés ont été recensés", a dit Thierno Maadjou Sow, président de l'organisation guinéenne des droits de l'homme. Il a précisé à Reuters que ce bilan ne tenait pas comp-

te des victimes tuées dans le stade du 28-Septembre. "Les soldats ont ouvert le feu sur les gens et ceux qui tentaient de s'enfuir (du stade) ont été attrapés et achevés à la baïonnette", a témoigné Souleymane Bah, militant des droits de l'homme. Il dit avoir vu des dizaines de corps sans vie gisant dans le stade après que les soldats aient dispersé la foule. Il a confirmé de nombreux témoignages relatant les abus commis par les soldats. "J'ai vu des soldats déshabiller des femmes, leur écarter les jambes et les frapper à coups de botte dans leurs parties intimes", a-t-il raconté.

● AVERTISSEMENT DE L'UNION AFRICAINE

Ces violences sont les plus sanglantes depuis la prise du pouvoir par Camara lors d'un coup d'Etat le 24 décembre 2008 après le décès du président Lansana Conté. Elles font suite à plusieurs mois de contentieux entre le chef de la junte et ses opposants. L'opposition guinéenne et l'Union africaine (UA) souhaitent que Camara honore sa promesse et ne soit pas candidat lors des élections présidentielles. Camara n'a pas officiellement fait connaître sa décision mais des diplomates ont indiqué que, lors de conversations privées, le capitaine a exprimé son intention de se présenter. "Face à cette situation, la commission (de l'UA) prépare un rapport sur les événements en Guinée et les possibles actions qui peuvent être prises, y compris des sanctions", annonce l'organisation dans un communiqué qui ne fournit pas de détails sur les mesures envisagées. L'Union africaine a donné à Camara jusqu'à la mi-octobre pour annoncer son absence de la course à la présidentielle.

(Reuters)

● Gabon/Présidentielle du 30 août dernier**Recomptage des voix**

C'est hier mardi que la Cour suprême du Gabon devrait procéder à un nouveau comptage des bulletins de l'élection présidentielle du 30 août dont l'opposition a contesté le résultat, annonce dimanche la présidente de cette juridiction.

Cette procédure fait suite au recours déposé par une coalition de candidats battus lors du scrutin remporté par Ali Ben Bongo, fils du président décédé Omar Bongo. Ses deux principaux rivaux, l'ancien ministre de l'Intérieur Andre Mba Obame et Pierre Mamboundou, qui ont obtenu tous deux un peu plus de 25% des suffrages contre 41,7% à Ali Bongo, ont affirmé disposer de preuves de fraudes massives et réclamé il y a dix jours l'annu-

lation de l'élection. "Un recomptage va débiter mardi", a annoncé la présidente de la Cour suprême, Marie Madeleine Mborantsuo, à Radio France Internationale. "Les membres de la cour ont décidé qu'ils pouvaient entamer le recomptage des votes en présence de responsables désignés par les requérants", a-t-elle ajouté sur RFI. Le président élu Ali Bongo a déjà eu des entretiens avec ses homologues lors d'une tournée en

Afrique centrale, bien qu'il n'ait pas encore été investi en raison de la procédure en cours. La Cour suprême, à qui beaucoup reprochent d'être aux mains des partisans d'Ali Bongo, a validé le scrutin et les spécialistes estiment peu probable qu'elle révise sa position. La France, dont le Gabon a été l'une de ses colonies phares en Afrique centrale, et des observateurs ont jugé que le déroulement du scrutin avait été largement acceptable et les appels à une nouvelle élection ne semblent pas être suivis à l'étranger. L'élection présidentielle a été suivie d'émeutes dans la cité pétrolière de Port-Gentil, où des intérêts français, notamment des installations du groupe pétrolier Total, ont été prises pour cibles.

(Reuters)

● Rwanda/TPIR**Un suspect plaide non coupable de crimes contre l'humanité**

Grégoire Ndahimana, l'un des suspects les plus recherchés après le génocide rwandais de 1994, a plaidé non coupable lundi de crimes contre l'humanité devant le tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR).

L'homme est accusé d'être responsable de la mort de quelque 2.000 Tutsis, dont la plupart ont perdu la vie lorsque des bulldozers ont démolé une église où ils avaient trouvé refuge dans la préfecture de Kibuye, située dans l'ouest du Rwanda. Ndahimana, ancien bourgmestre de la commune de Kivumu (préfecture de Kibuye), a échappé à la justice pendant 15 ans avant d'être arrêté au mois d'août en République démocratique du Congo. Cinq millions de dollars avaient été promis en échange de toute information permettant de l'ap-

préhender mais aucune personne n'a réclamé la récompense. Des sommes similaires sont offertes pour douze autres suspects recherchés pour leur rôle présumé lors du génocide de 1994 marqué par le massacre de plus d'un demi-million de Tutsis et modérés hutus.

La date du procès de Grégoire Ndahimana doit être fixée ultérieurement par le TPIR, devant lequel 36 personnes ont été reconnues coupables et six autres acquittées jusqu'à présent.

(AP)

● Zimbabwe**la justice abandonne les poursuites contre une militante des droits de l'Homme**

La cour suprême du Zimbabwe a abandonné lundi les poursuites pour complot contre la militante des droits de l'homme zimbabwéenne des droits de l'homme Jestina Mukoko et ses co-accusés, parce qu'ils ont été battus et torturés pendant leur détention.

Le jugement de la cour suprême rendu public lundi par le président de la cour Godfrey Chidyausiku, met un terme au procès de Jestina Mukoko et de ses huit autres militants, car le gouvernement du président Robert Mugabe a violé ses droits constitutionnels.

Cette décision prise par des juges désignés par le président Mugabe pourrait signifier qu'il accepte les demandes de réforme réclamées par son Premier ministre Morgan Tsvangirai.

Jestina Mukoko a sangloté en entendant la décision, déclarant à la presse que c'était "un jour de joie pour moi et ma famille". "Je vais rentrer chez

moi me reposer. Je remercie Dieu et tous ceux qui m'ont soutenue", a-t-elle déclaré.

La militante avait affirmé lors de son audition aux côtés huit autres personnes qu'elle avait été torturée et violée pendant sa détention. Ils portaient tous des traces de violence à l'époque des faits, il y a un an.

Les accusations contre Mukoko et les autres militants sur un complot visant à renverser Mugabe avaient été jugées fausses et motivées par des raisons électorales. Les gouvernements voisins les avaient également dénoncées.

(AP)

● Philippines/Catastrophes**Les inondations ont tué 240 personnes**

Le conseil de coordination des catastrophes nationales estimait hier que 1,9 million de maisons avaient été inondées, et environ 380.000 personnes évacuées vers des écoles, des églises ou d'autres lieux servant de refuge au cours du week-end.

Deux nouvelles tempêtes ont été repérées à l'est du pays par les météorologues, qui estiment que le nord des Philippines pourrait être touché en fin de semaine par la première puis en la semaine prochaine par l'autre.

La tempête Ketsana qui s'est abattue sur le nord de l'archipel samedi a déversé l'équivalent d'un mois de pluie en moins de 12 heures, provoquant les pires inondations depuis 40 ans. La police, l'armée et les volontaires ont secouru plus de 12.359 personnes, mais les chiffres précis du nombre de victimes varient, a précisé le secrétaire d'Etat à la Défense Gilbert Teodoro, qui a appelé à l'aide internationale. "Nous faisons de notre mieux pour apporter le minimum vital, mais la situation pourrait s'aggraver", a-t-il prévenu. "Nous ne pouvons pas attendre". Les autorités ont ainsi annoncé mardi qu'une digue dans la province de Bulacan, dans le nord du pays, a dû lâcher des eaux pour la deuxième fois ces derniers jours, afin d'éviter un débordement. La capitale et 25 provinces touchées ont été déclarées en "état de catastrophe", ce qui a permis de débloquer des fonds d'urgence.

(AP)

Frapper les enfants les rendrait moins intelligents

Le chercheur Murray Straus a passé quarante années à étudier les effets de la punition corporelle sur le développement du cerveau des enfants punis. Selon lui, les enfants régulièrement punis par des fessées ou des gifles seraient moins intelligents que les enfants discutant avec leurs parents de leurs bêtises. Le Dr Straus explique que "parler aux enfants, y compris à ceux en bas âge augmente les connexions du cerveau ainsi que la capacité cognitive". Et d'ajouter : "Moins la punition corporelle est employée par un parent, plus l'interac-

tion est nécessaire pour éduquer et corriger un enfant verbalement". Ainsi, les fessées et gifles constitueraient des événements effrayants et stressants pour les enfants qui peuvent se traduire par des déficits cognitifs. Et le Dr Straus de conclure : "Plus il y a de fessées, plus le développement de l'aptitude mentale de l'enfant est lent".

Chikungunya: un espoir de traitement préventif et curatif

Des chercheurs de l'Institut Pasteur et de l'Inserm, au sein du groupe Microorganismes et barrières de l'hôte¹, viennent de démontrer in vitro et in vivo l'efficacité d'un premier traite-

ment curatif et préventif spécifique contre l'infection par le virus du Chikungunya. Ils ont pour cela purifié des anticorps dirigés contre le virus, à partir du plasma de patients guéris de la maladie et donc immunisés contre ce virus. En apportant la preuve de l'efficacité d'un tel procédé, ces travaux, publiés dans Journal of Infectious Diseases, ouvrent la voie à la mise au point rapide d'un premier traitement spécifique contre l'infection.

Les scientifiques ont utilisé le plasma sanguin de près de 600 patients donateurs réunionnais ayant développé la maladie. Lors de cette épidémie, les personnes qui avaient contracté la maladie, aujourd'hui guéries, ont produit des anticorps les immunisant contre le virus du Chikungunya. Ces anticorps restent présents dans le plasma sanguin plusieurs années après l'infection.

Répondant à une demande du ministère de la Santé faite à l'industrie pharmaceutique de rechercher des solutions thérapeutiques et préventives de la maladie, le LFB a entrepris de collaborer avec l'antenne réunionnaise de l'Etablissement Français du Sang afin de collecter du plasma de patients guéris, de contrôler la présence d'anticorps dirigés contre le chikungunya, et de les purifier selon un procédé déjà utilisé pour la fabrication d'un médicament du LFB disponible en France depuis plusieurs années.

(Zigonet)

Faites respirer votre cuir chevelu

Votre chevelure ne pas de réels problèmes: ni pellicules ni chute avérée. Juste des grattouilles ou des boutons de temps à autre, des sensations de tension ou de sécheresse. Pour peu que vous soyez surmenée, vos che-

veux manquent de tonus, deviennent difficiles à coiffer. C'est sans doute dû à un déséquilibre du cuir chevelu. Pour que tout rentre dans l'ordre, nhésitez plus, prenez le problème à la racine. Les fonctions du cuir chevelu sont les mêmes que celles de la peau en général, mais son écosystème est particulier. "Sa microflore, composée de levures et de bactéries, doit être en parfait équilibre avec les follicules pileux et les glandes sébacées et sudorales", explique Bruno Bernard, spécialiste du cuir chevelu chez L'Oréal. Car c'est l'alchimie entre ces divers éléments, entretenue par le sébum, qui stimule les défenses naturelles du cuir chevelu. Si cet équilibre est rompu, des irritations peuvent survenir, voire une inflammation. À terme, on risque des problèmes plus sévères (chute de cheveux).

Cuir chevelu: choisissez le bon shampooing

Un cuir chevelu normal est rare. En général, il est plutôt gras ou plutôt sec. Premier geste important: bien choisir son shampooing. "Il doit répondre à la problématique du cuir chevelu, alors qu'un masque ou un après-shampooing ne traite que les longueurs", précise Catherine Chauvin, directrice de l'Institut René Furterer. Son pH doit être proche de celui de la peau (compris entre 5 et 6), pour que les bons germes se réinstallent après le lavage. Et ses tensioactifs (les molécules lavantes) assez doux pour respecter la physiologie des cheveux. Rien ne sert d'appliquer trop de produit: une noisette émulsionnée à l'eau suffit. On peut alterner shampooing traitant et doux, pour respecter le cuir chevelu tout en traitant les longueurs.

(Topsante)



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTÈRE DES MINES ET DE L'ÉNERGIE
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

Report d'échéance de l'Avis d'Appel d'Offres n° 03/2009/MME Relatif à la fourniture de Sept (07) Véhicules 4X4 Double Cabine

Messieurs les soumissionnaires à l'Avis d'Appel d'Offres n°03/2009/MME, relatif à la fourniture de Sept (07) véhicules 4X4 Doubles Cabine au Ministère des Mines et de l'Énergie sont informés que la date limite de dépôt des offres initialement prévue le 02 octobre 2009 à 9 Hh00mn est reportée au 6 octobre 2009 à 9 heures 00 mn.

L'ouverture des plis aura lieu à **cette même date** à 10 h 00mn dans la salle de réunion 614 au 6^{ème} étage de l'Immeuble ONAREM.

INCROYABLE MAIS VRAI

Les menteurs seraient trahis par leur écriture

Des scientifiques ont découvert que la manière d'écrire pourrait indiquer si une personne ment ou non. Ce ne sont finalement plus les mouvements du corps, des yeux, ou le choix de certains mots qui renseigneraient sur la véracité des propos d'une personne, mais l'analyse de son écriture. Les scientifiques ont en effet découvert que les personnes qui mentent appuieraient plus intensément leur stylo sur le papier et écriraient de plus grandes lettres. Des chercheurs de l'université d'Haifa ont demandé à 34 volontaires de rédiger deux paragraphes, l'un évoquant un souvenir réel, l'autre un événement fictif. Les volontaires ont utilisé un stylo électronique et écrit sur une tablette sensitive. Selon le professeur Wiseman, psychologue à l'université d'Hertfordshire, cette technique serait prometteuse mais nécessiterait d'être testée à plus grande échelle.

(Zigonet)

H O R O S C O P E

<p>BÉLIER</p> <p>21 mars - 19 avril</p> <p>Accordez-vous un moment de calme.</p>	<p>TAUREAU</p> <p>20 avril - 20 mai</p> <p>Vous serez entouré d'amis sincères.</p>	<p>GÉMEAUX</p> <p>21 mai - 21 juin</p> <p>Vous relâchez la pression au travail.</p>	<p>CANCER</p> <p>22 juin - 22 juillet</p> <p>Un projet de voyage se précise? Avec vous, ce ne sera sûrement pas pour faire du tourisme!</p>
<p>LION</p> <p>23 juillet - 21 août</p> <p>Vous serez confiant dans vos choix.</p>	<p>VIERGE</p> <p>22 août - 21 sept.</p> <p>Les rapports seront bons entre collègues de bureau.</p>	<p>BALANCE</p> <p>22 sept. - 22 oct.</p> <p>Il y avait un litige dans vos croisants ce matin? Quelle énergie!</p>	<p>SCORPION</p> <p>22 oct. - 21 nov.</p> <p>Vous donnerez de l'affection et en recevrez en retour.</p>
<p>SAGITTAIRE</p> <p>22 nov. - 21 dec.</p> <p>Vous saurez faire fructifier l'argent d'un héritage.</p>	<p>CAPRICORNE</p> <p>22 dec. - 20 janvier</p> <p>La famille sera une valeur rassurante pour les Capricorne.</p>	<p>VERSEAU</p> <p>21 janv. - 18 fevrier</p> <p>Vos efforts dans le travail seront reconnus. Voilà qui fait du bien!</p>	<p>POISSONS</p> <p>19 fev. - 20 mars</p> <p>Prenez soin de vous, vous serez ainsi plus apte à aider les autres.</p>

DE GARDE

Du samedi 26 Septembre
au samedi 3 Octobre 2009

PHARMACIES

- ☞ La Patience (Ex Lacouroussou)
- ☞ Plateau
- ☞ Point D
- ☞ Nouveau Marché
- ☞ Complexe
- ☞ 2^{ème} Forage
- ☞ Lako
- ☞ Route Tillabéry
- ☞ Terminus
- ☞ OUA
- ☞ Populaire SONI
- ☞ Pop. Hôpital (sauf les dimanches)

NUMEROS UTILES	
Renseignements :	12
Sapeurs pompiers :	18
Réclamations :	13
Police secours :	17
Hôpital :	20 72 22 53
Médecins de nuit :	20 73 47 37

6^{ème} Jeux de la Francophonie à Beyrouth Les Jeux, mode d'emploi

Les VI^{èmes} Jeux de la Francophonie sont officiellement ouverts depuis dimanche à Beyrouth. Trois mille athlètes venus de quarante-quatre états se retrouvent au Liban où l'on célèbre aussi la culture et l'amitié dans un contexte apaisé.

Quel concept ? Quelque 3000 athlètes et artistes issus de 44 délégations participent aux Jeux, jusqu'au mardi 6 octobre. Les sportifs s'affrontent dans six disciplines (athlétisme, judo, Basket-ball féminin, football, boxe, tennis de table) alors que le volley-ball de plage est sport de démonstration. Les disciplines culturelles couvrent la peinture, la photographie, la sculpture, la chanson, le conte, la danse de création et la littérature. " L'idée première, c'est de rassembler la jeunesse de l'espace francophone ", explique Mahaman-Lawan Sériba, directeur du Comité international des jeux (CIJF). " Le concept lie le sport à la culture, tous les quatre ans, les années post-olympiques ".

Mondial de la catégorie en Egypte au même moment. Et l'attitude des clubs réticents à libérer les joueurs. " Ce sont des jeux amateurs. Il n'y a aucun argent en jeu, souligne M. Sériba.



Présentation des drapeaux des pays

Qui participe ? Les grandes vedettes sont absentes de Beyrouth. Les jeux attirent essentiellement des athlètes espoirs qui vivent leur première grande compétition internationale. Le tournoi de football, réservé aux moins de 20 ans, subit ainsi la concurrence frontale du

lauréats empochant des médailles et on essaye d'assurer leur promotion après les Jeux ". Les athlètes sont logés tous ensemble dans les locaux neufs de l'Université de Beyrouth. **Qui paye ?** Emanation de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le CIJF a

délégué l'organisation à un comité national. " Le pays d'accueil finance les jeux à 50%, ou à 80% lorsqu'il s'agit d'un pays du Nord. Nous avons un budget solidaire, pour des jeux sans gigantisme, explique Mahaman-Lawan Sériba. Le budget de l'organisation nationale, qui prend notamment en compte les transports, l'hébergement, atteint 10 M d'euros sur 4 ans. Le budget de fonctionnement du CIJF est inférieur à 2 M d'euros sur 4 ans ".

Quel contexte ? Instable sur le plan politique, le Liban, durement éprouvé par la guerre civile (1975-1990) et frappé par des irrptions de violence comme en mai 2008, a l'occasion de démontrer sa capacité à organiser une grande compétition internationale (transports, hébergements, sécurité). Les sites ont été placés sous la surveillance renforcée de l'armée et de la police.

(RFI)

Les JO 2016 Nouveau défi politique de Barack Obama

Le président des Etats-Unis va se rendre cette semaine à Copenhague pour soutenir la candidature de sa ville Chicago à l'organisation des Jeux olympiques d'été de 2016.

Il prévoit de quitter Washington jeudi, a précisé à l'Associated Press l'une de ses conseillères, Valerie Jarrett, afin d'être au Danemark à temps pour assister à la présentation finale de la candidature de Chicago devant le Comité international olympique (CIO). "Sa présence physique vient simplement amplifier tout ce qu'il a dit", se réjouit le président du comité Chicago 2016, Pat Ryan. "Cela met juste une énorme point d'exclamation sur le soutien de la candidature, le soutien du mouvement olympique, le respect pour le mouvement et le respect pour les membres du CIO eux-mêmes."

Reste à savoir si la présence exceptionnelle du chef de l'exécutif américain donnera à Chicago l'avantage sur ses trois concurrentes: Madrid, Tokyo et Rio de Janeiro -légèrement favoris lors du vote de vendredi.

La lutte est serrée, avec une décision qui devrait se jouer à seulement quelques voix. Si le président du CIO Jacques Rogge a insisté sur le fait que les chefs d'Etat et de gouvernement n'étaient pas censés être là, leur présence a souvent eu une influence lors des précédents votes.

Quand Londres postulait pour les Jeux olympiques de 2012, l'ex-Premier ministre britannique Tony Blair, ainsi que son épouse Cherie, s'étaient rendus à Singapour avant le vote, consacrant deux journées pleines à des activités de lobbying auprès des membres du CIO. M. Blair avait invité les membres du CIO dans la suite qu'il occupait dans un hôtel pour des entretiens en tête-à-tête et sa sincérité avait fait une très forte impression sur les votants.

Deux ans plus tard, Vladimir Poutine avait fait la même chose pour soutenir la candidature de Sotchi aux JO de 2014. Il avait terminé son intervention en anglais pour faire bonne

impression, alors qu'il s'exprime presque toujours en russe.

Barack Obama aura peu de temps -s'il en a pour s'entretenir avec les membres du CIO à Copenhague, mais son épouse Michelle le fera. Elle prévoit de passer deux jours -mercredi et jeudi- à rencontrer individuellement ces dignitaires olympiques. La conseillère présidentielle Valérie Jarrett a déjà rencontré Tony Blair la semaine dernière pour lui demander conseil sur la meilleure manière de négocier le processus.

"Une conversation ou un exemple ou une illustration qui marque peut faire la différence", a souligné Michelle Obama.

Le pouvoir de Barack Obama et sa personnalité auront un impact, a pour sa part reconnu un membre du comité exécutif du CIO, Gerhard Heiberg. Mais ce dernier, ainsi que ses collègues, ont déjà passé beaucoup de temps à étudier chaque candidature et à lire le rapport d'évaluation du comité.

"Je ne suis pas sûr que c'est la meilleure chose qui puisse se produire", a commenté M. Heiberg, semblant douter de l'efficacité de la présence de Barack Obama.

Bien sûr, les autres villes candidates auront aussi leurs représentants: le roi Juan Carlos et l'ancien président du CIO Juan Antonio Samaranch pour Madrid, le nouveau Premier ministre japonais Yukio Hatoyama pour Tokyo, Pelé et le président Luiz Inacio Lula da Silva pour Rio de Janeiro.

Barack Obama est le premier président américain à s'impliquer personnellement auprès du CIO pour une ville de son pays. Pour la candidature de New York aux JO de 2012, l'ex-sénatrice Hillary Clinton était la personnalité américaine la plus haut placée à participer.

(AP)

HOPITAL NATIONAL DE NIAMEY
Principal Centre de Référence Hospitalière du Niger




Standard
20 72 22 53
20 72 23 26

Administrateur de garde 24H/24H
Chargé de faciliter l'accès aux soins 24 heures sur 24 heures
Téléphone permanent 21 66 48 42

LE SAHEL
Place du Petit Marché ;
BP 13182 Niamey (R. Niger)
Tél : 20 73 34 86/87 ; Télécopieur : 20 73 30 90
E-mail : onep@intnet.ne
Site web : www.lesahel.ne

Directeur de Publication
SAÏDOU DAOURA

Direction de la Rédaction et des Centres Régionaux (DR/CR)
Directeur : Assane Soumana ; 20 73 99 86
Rédacteur en chef: B. Fatouma Idé
Rédacteur en chef Adjt: Issaka Saïdou
Secrétaire de Rédaction: Oumarou Ali

Direction Technique (DT)
Directeur: Mahamane Hadi Mahamane ; 20 73 99 87
Réd. en chef informatique: M. S. Abandé Moctar
Réd. chef informatique adjt: Inoussa Oumarou

Direction Commerciale (DC)
Directeur: Morou Hamadou 20 73 22 43
Chef service Communiqué et Pub: Alhassane Assilila

Direction des Affaires Administratives (DAF)
Directrice: Mme Saïdou Rahamou T. 20 73 99 85
Chef service Recouvrement: Mme Ado Haoua Hachimou

Composition : ONEP
Tirage : 3000 exemplaires

MOTS

HORIZONTALLEMENT

- Rencontres du conte et de l'oralité de Doutchi (2 mots accolés);
- Poisson rouge - Point acquis;
- Sigle national - C'est moi! - Grecque;
- Secrétaire à l'écriture rapide - Limitent le lit;
- Remorquer - Tel un hareng;
- Néglige - Localité proche de Maradi;
- Préfixe - Griffonné;
- Thymus de veau - Le gros est convoité - Démonstratif;
- Octroi de la vie sauve à un ennemi vaincu - Amoncellement;
- Proposition de prix supérieure à celle du concurrent.

VERTICALEMENT

- Ronds-points où la priorité est à gauche;
- Acide des chromosomes - Racine latine pour "tout";
- Règle - Peine - Poisson;
- Privé de chef - Réfléchi;
- Cours d'Afrique - Tribu;
- Coup - Souche;
- Temps d'un tour - Risquait;
- Fête vietnamienne - Manière de faire - Personnel familial;
- Substance qui permet de fixer les teintures - Conjonction;
- Mis hors d'état de nuire

CROISSES

du Sahel

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

numéro précédent

F	R	A	T	E	R	N	I	T	E
E	U	L	E	R	I	R	A	N	
D	E	E	S	I	N	U	I	T	
E	R	A	O	C	I	E	R		
R	A	B	R	A	V	E			
A	T	I	A	R	E	S	T		
T	I	R	A	G	E	H	A	I	
I	O	F	E	L	E	T	E		
O	T	E	R	T	Y	R	A	N	
N	A	S	A	L	I	S	E	N	T